

Cochonnet de décembre n° 119



Edito : la notion du collectif.

Vous avez été informés que l'un des membres du bureau, dernièrement, avait décidé de démissionner et nous ne pouvons que le regretter. C'est un choix personnel mais lors de ce mandat ce sont 4 personnes qui quittent leurs fonctions au sein du bureau

Cette réaction soulève la question de l'acceptation de se présenter au suffrage des membres du club afin de participer aux travaux du bureau ?

Se présenter au suffrage des adhérents est un acte courageux qui entraîne l'acceptation de responsabilité vis-à-vis du collectif.

Au sein du bureau les membres de celui-ci proposent, préparent, organisent, rencontre des instances afin que le club fonctionne dans une certaine harmonie et que les attentes des adhérents soient satisfaites.

Chacun a son rôle au sein des commissions qui sont de l'ordre administratif, achats et finances, animation, logistique, technique et concours et loisirs.

Les membres sont des bénévoles qui donnent de leur temps et mettent leurs compétences au service de la collectivité qui est le club. Si chacun respecte les tâches qui lui sont attribuées tout se passe bien et lors des réunions mensuelles, animées par le Président, le point des avancées est facilité.

Bien sûr il peut y avoir des divergences de point de vue lors des discussions mais la majorité doit être respectée et la décision arrêtée.

Si divergence il y a ce ne peut être la réaction individuelle qui doit s'opposer à la décision du groupe.

Etre membre du bureau c'est veiller à la bonne marche du collectif en étant à l'écoute des adhérents et respectueux du mandat qui nous est confié.

Merci à tous ceux qui donnent de leur temps pour le club !

Michel L.

Vie du club :

1- Le point fort du mois :

Un moment convivial partagé entre nous lors de la soirée du vendredi 29 novembre.

Le couscous sera à l'honneur en cette soirée et la bonne humeur est de rigueur. Donc rendez-vous dès 19 heures à la salle Plantagenets et n'oubliez pas vos couverts.

Attention !! la buvette au stade, sera fermée pour cause de mise en place de la soirée repas du club.

2- Le rendez-vous du mardi :

Dominique qui avait accepté de superviser cette demi-journée, ne souhaitant plus s'en occuper il faudra revoir le fonctionnement de l'ouverture du stade.

Hervé B. disposant d'un jeu de clés aura la mission d'ouvrir l'accès au stade. Un planning sera à mettre en place pour pallier aux absences d'Hervé.

3- Les licences 2025 :

Suite à l'assemblée générale du secteur à laquelle le club participe nous avons pris connaissance que les licences seraient au prix de 36 € cette année.

Le calendrier du club vous donne les dates des permanences établies en janvier pour le retrait des licences.

4- Assemblée générale du Comité 49 :

Eric, Serge et Anne représenteront le club lors de cette instance qui se tiendra à Jarzé le samedi 23 novembre 2024.

5 – Rencontre avec la municipalité :

Eric et Claude ont rencontré les élus le 14 novembre. Le boulodrome, si, il n'est pas oublié, demeure un projet lointain et sans doute revu dans son coût et sa structure. Les bâtiments actuels restent disponibles pour nos besoins.

Il a toujours été maintenu la demande d'éclairage des terrains. C'est un sujet plus facile, semble-t-il, à aborder mais il y aurait divergence sur le coût de l'installation. Le pylône du terrain stabilisé devrait être réparé prochainement.

6 – le calendrier club de l'année 2025 :

Vous le trouverez sur le site du club. Animations, concours, réunions etc....

Le site : https://petanquesylvanaise@gmail.com

7- les vêtements du club :

Des représentants du club sont allés avec Nicole découvrir les propositions du magasin de sport à Avrillé. Les vêtements sont de qualité mais d'un prix beaucoup plus élevé que le fournisseur de Saint Sylvain, Anjou textile.

Ce dernier propose des tenues imperméables dont on peut enlever les manches. Une demande de prix est à l'étude.

8 – les effectifs :

A ce jour nous sommes 132 adhérents à jour de cotisation.

Nous accueillons 1 nouvel adhérent : Jean-Marie Cherré parrainé par Jean-Luc.

Un départ, celui de Jean-Gabriel Greteau qui souhaite retourner à Ecoflant.

**9 – Les membres du bureau vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.
Vive 2025 pour de belles parties.**

